

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN  
\*\*\*

SEANCE DU 31 JANVIER 2024

Date de la convocation  
25.01.2024

Nombre de conseillers  
En exercice 29  
Présents 22  
Votants 29

L'an deux mille vingt quatre  
le trente et un janvier,  
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans  
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,  
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine LAMBERT

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT,  
Mme BONNET, M. RIGAUT, Adjoint ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER,  
M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LAMBERT, M. VION, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, Conseillers  
municipaux.

ABSENTS et EXCUSÉS :

Mme BAUDU-HASCOET, M. VIVIER, Mme LIEBOT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER, Mme TRAVOUILLO, M. BONNET

Pouvoir de Mme Patricia BAUDU-HASCOET à Mme Isabelle MAUBERGER  
Pouvoir de M. Jacques VIVIER à Mme Marie FERRE  
Pouvoir de Mme Stéphanie LIEBOT à Mme Sandrine LAMBERT  
Pouvoir de Mme Sandra PROD'HOMME à Mme Nathalie LEGEARD  
Pouvoir de M. Benjamin GANDIER à Mme Bernadette VAUCELLE  
Pouvoir de Mme Geneviève TRAVOUILLO à Mme Laurence MOUSSEAU  
Pouvoir de M. Romain BONNET à Mme Marie-Pierre PINEAU

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**Programmation culturelle 2024 : Spectacles à l'espace culturel René Monory –  
Demandes de subventions**

M. Pierre DUCROT, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Dans le cadre de la programmation culturelle 2024, le budget prévisionnel des spectacles qui auront lieu à l'espace culturel René Monory est le suivant :

Dates	Spectacle	Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles (422 places)			
				Tarifs			
Mardi 26/03 Jeudi 03/04	En cas de péril Imminent	Contrat cession	3 200 €	Tarif plein	15 €		
		Transport :	100 €		Tarif réduit	10 €	
		HR orga	240€	Tarif moyen		12.50€	
		TVA	0€			Mi jauge/ salle pleine	2 575€
		SACEM	320 €				
		Location	200 €				
		<b>TOTAL</b>	<b>4 060€</b>				

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission  
en Sous-Préfecture le : ..... - 8 FEV. 2024 .....

Publié le : ..... - 8 FEV. 2024 .....

Notifié le : .....

Vendredi 3 Mai	ExCentriques	Contrat cession	4 500 €	Tarifs		
		Transport :	884 €	Tarif plein	15 €	
		HR orga	1 214 €	Tarif réduit		
		TVA	0€			
		SACEM	450 €	Tarif moyen	12.5€	
		Location	200 €			
		<b>TOTAL</b>	<b>7 248€</b>	Mi jauge/ salle pleine	<b>2 575 €</b>	<b>5 150€</b>
Samedi 1 <sup>er</sup> juin	La famille Bijoux	Contrat cession	3 100 €	Tarifs		
		Transport :	0	Tarif plein	15 €	
		HR orga	480 €	Tarif réduit		
		TVA 5.5%	170.50 €			
		SACEM	310 €	Tarif moyen	12.50€	
		Location	200 €			
		<b>TOTAL</b>	<b>4260.50 €</b>	Mi jauge/ salle pleine	<b>2 575€</b>	<b>5 150 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>15 568 €</b>		<b>7 725 €</b>	<b>15 450€</b>	

Pour ces spectacles, il est possible de demander des aides à la diffusion auprès des collectivités, soit :

Dépenses prévisionnelles	15 568 €	Recettes prévisionnelles	15 568 €
		Conseil Départemental	3 100 €
		Communauté de Communes	2 800 €
		OARA	350 €
		Entrées	7 200 €
		Autofinancement ville	2 118 €

Vu l'avis favorable de la Commission « Culture » du 25 janvier 2024,

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur cette programmation 2024 et autorise le maire ou son représentant à solliciter les subventions auprès des financeurs.

La secrétaire de séance,  
Sandrine LAMBERT



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Joël DAZAS

